

SUSPICION D'UN CAS COVID CHEZ UN ELEVE

En cas de survenue d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

CONDUITE A TENIR :

- **Avec signes de gravité (essoufflement important, douleur dans la poitrine, etc.) APPEL AU 15**
- Absence de signes de gravité :
 - o **Isolement** immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmier ou dans une pièce dédiée sous la surveillance d'un adulte avec masque. Rassurer l'enfant.
Respect impératif des gestes barrières.
 - o **Si besoin d'appui**, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale : médecin ou infirmière.
 - o **Appel** sans délai des responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
 - o **Fiche de renseignements à faire remplir (annexe1)**
 - o **Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents :**
Éviter les contacts et consulter le **médecin traitant** qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
 - o **Donner l'annexe 2, renseignée à la famille.**

En cas d'absence de médecin traitant : **appel au 15** afin d'obtenir une adresse de consultation dédiée au covid.

L'élève ne pourra revenir en classe **qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plate-forme covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.**

LES LOCAUX et LE MATERIEL :

Aérer les locaux

Nettoyage approfondi conformément au protocole sanitaire de la pièce où a été isolée la personne, après un temps de latence de quelques heures.

Nettoyage minutieux des objets potentiellement touchés par l'élève.

TRANSMISSION DE L'INFORMATION :

Le chef d'établissement transmet **immédiatement par mail, l'annexe 1 au médecin de l'éducation nationale référent de son établissement.**

Celui-ci prendra contact avec le médecin consulté pour s'informer de la démarche de la famille et suivra les résultats des tests.

Le chef d'établissement informe la DSDEN.

COMMUNICATION : adresser immédiatement un mail à l'adresse : covid19@ac-bordeaux.fr
En indiquant le nom de l'établissement scolaire, la situation explicite, la démarche effectuée.